



SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

**Évaluation du programme Sciences de la nature (200.B0)
conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)**

du Collège Jean-de-Brébeuf

Mai 2019

Québec, le 13 juin 2019

Monsieur Luc Thifault
Directeur général
Collège Jean-de-Brébeuf
3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C1

Objet : Suivi au rapport d'évaluation de programme *Sciences de la nature* (200.BO)

Monsieur le Directeur général,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 9 mai 2019, du suivi apporté par le Collège Jean-de-Brébeuf à la recommandation émise lors de l'opération portant sur l'évaluation de programme *Sciences de la nature* (200.BO) conduisant au diplôme d'études collégiales. Dans son rapport d'évaluation d'avril 2006, la Commission avait recommandé au Collège de s'assurer que les cours de la formation générale propre soient adaptés au programme Sciences de la nature.

En décembre 2018, le Collège a transmis à la Commission une démonstration, accompagnée de documents, témoignant des mécanismes qu'il met en œuvre pour tenir compte de l'objet de la recommandation. Il explique d'abord que l'approche par compétences est soutenue par les travaux menés par les regroupements de programmes et, plus spécifiquement, par la table de la formation générale. Cette approche est renforcée par la mise en œuvre du processus d'élaboration et d'approbation des plans-cadres découlant des descripteurs de cours. En effet, ces derniers, adoptés par le Conseil des études, doivent refléter la compétence du devis ministériel et préciser les liens de chacun des cours, incluant la formation générale, avec le programme d'études. La Commission note que la table de la formation générale a exercé sa responsabilité d'élaboration et de validation des descripteurs de cours et qu'elle en est à compléter son étude des plans-cadres des cours de la formation générale propre. Ensuite, le Collège explique que la mise en œuvre du mécanisme d'évaluation de la formation générale encadré par la Politique institutionnelle d'élaboration, de gestion et d'évaluation de programmes

d'études du collège jumelé au mécanisme bisannuel de vérification de la conformité des plans de cours aux plans-cadres lui permet de déterminer les points forts et à améliorer. Selon la démonstration fournie, elle estime que le Collège sera en mesure d'assurer le suivi nécessaire pour que les cours de la formation générale propre soient adaptés au programme *Sciences de la nature*.

À la lumière des nouvelles modalités de suivi adoptées en juin 2018, en cohérence avec l'approche portant sur l'efficacité des systèmes d'assurance qualité, la Commission estime que le suivi du Collège Jean-de-Brébeuf est satisfaisant. La Commission lève donc la recommandation.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

La présidente,

Original signé

Murielle Lanciault

c. c. M^{me} Huguette Maisonneuve, directrice des études